

# la trame



La lettre d'information des contrats corridors

N°3 mai 2018

L'ECLAIRAGE DE



**M. Bertrand von Arx**  
Directeur du service biodiversité  
Etat de Genève

## **Pourquoi parle-t-on autant de la biodiversité aujourd'hui ?**

La biodiversité, c'est l'ensemble du vivant qui nous entoure sur terre. Des écosystèmes aux individus ; tout est relié et interagit. Chaque espèce, chaque milieu à son importance, car nous sommes dépendants les uns des autres. Nous faisons aussi partie de ce système, dont nous apprécions les services rendus.

## **Quels sont les enjeux pour la biodiversité actuellement dans notre région ?**

La lutte contre la fragmentation des espaces naturels demeure notre principal défi : lorsqu'ils sont isolés, les îlots de nature dépérissent, les déplacements des animaux sont entravés et les risques de collision augmentent : personne n'est gagnant... Dans un premier temps des mesures correctives s'imposent, mais l'optimum, c'est quand la planification et la conception des projets intègrent en amont cet impératif de la circulation des espèces.

## **Que fait l'Etat de Genève dans ce domaine ?**

L'Etat de Genève a pour mission d'assurer le développement de la biodiversité locale pour le bénéfice de la population. Afin d'atteindre cet objectif, notre Conseil d'Etat a adopté la *Stratégie Biodiversité Genève 2030*. Basée sur un état des lieux, elle définit nos orientations stratégiques tant pour notre campagne que pour les zones à bâtir.

Longtemps, nous avons concentré notre activité sur le renforcement des sites les plus riches en nature : maintenir la qualité de ces réservoirs de biodiversité avait une grande priorité. Maintenant, il s'agit d'améliorer les liaisons entre ces milieux naturels en renforçant les corridors biologiques.

## **Et qu'en est-il des contrats corridors ?**

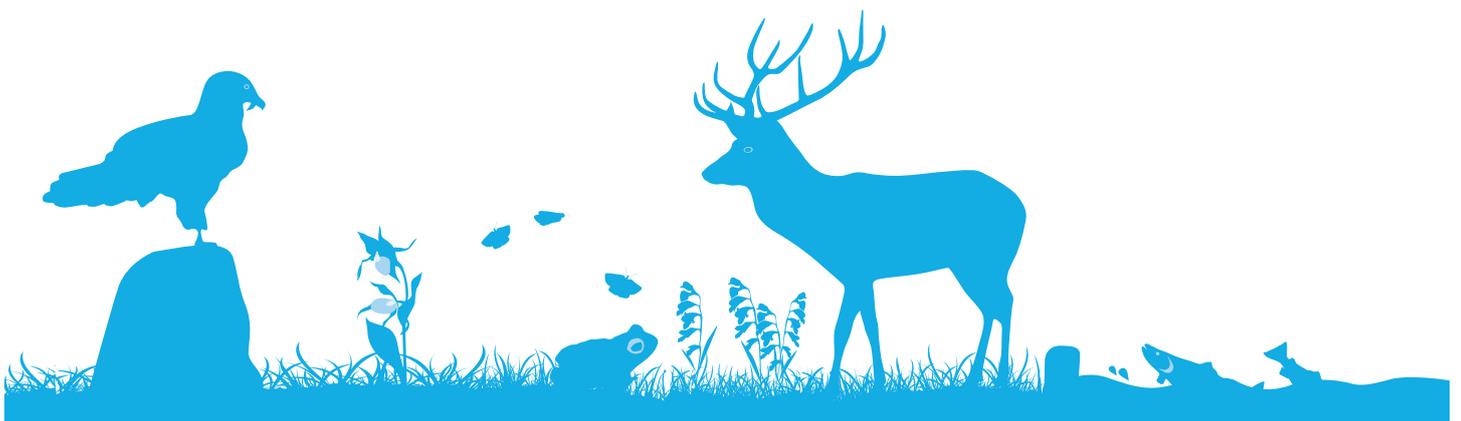
Le *contrat corridors* est un accord régional permettant de réaliser des actions concrètes sur notre territoire partagé. C'est aussi un précieux outil de coordination transfrontalière, aussi bien pour les acteurs que pour les élus : il a permis le renforcement des échanges de connaissances et d'expériences. C'est un succès compte tenu des améliorations sur le terrain, et aussi une réussite sociale : le rapprochement des partenaires permet d'augmenter la prise de conscience de chacun pour agir efficacement en faveur de notre patrimoine commun.

## **Où en est-t-on actuellement ?**

Ce contrat arrivant à son terme, nous devons lancer les dernières mesures importantes. Une dizaine d'actions sont effectives à ce stade et portent déjà leurs fruits. Par exemple, la restauration des cours d'eau du Foron, du Chamboton ou du Nant de Compois et la création de mares à Meinier ou à Miolan ont permis de renforcer nos relais aquatiques qui forment la précieuse « trame bleue ».

## **Quelle va être la suite de ces contrats ?**

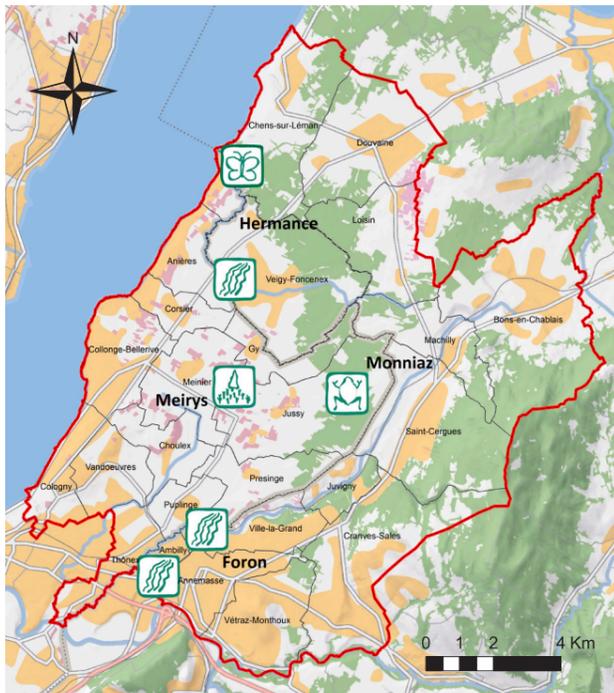
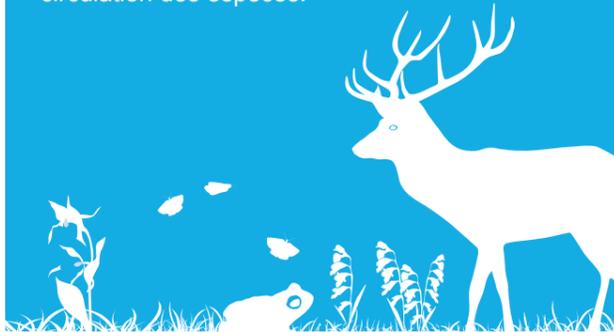
Quels que soient les outils, l'enjeu demeure le même pour le territoire très dynamique du Grand Genève : maintenir le bon fonctionnement des écosystèmes naturels utiles à la population grâce à une infrastructure écologique transfrontalière qui enrichi aussi nos paysages.



## Qu'est-ce qu'un corridor biologique ?

Les animaux doivent se déplacer pour se nourrir, se reproduire ou migrer et les plantes doivent pouvoir disséminer leurs graines. Cette mobilité est aussi vitale pour les échanges génétiques indispensables à la survie des espèces.

Les corridors biologiques sont ces voies de passage dans le paysage reliant les espaces naturels qui permettent l'indispensable circulation des espèces.



- Restauration de prairies sèches
- Renaturation de cours d'eau
- Plantation de haies et de vergers
- Passage à petite faune

### Projet agro-environnemental aux Meirys :

## Des haies et des arbres fruitiers enrichissent notre paysage

Grâce à l'engagement d'un agriculteur de la commune de Meinier, un projet de plantation de haies et de vergers traditionnels favorables à la nature est devenu réalité fin 2016.

Les liaisons naturelles entre les Bois de Jussy et la Seymaz se renforcent tout en rétablissant la richesse de notre paysage traditionnel !

Ainsi, autour des bois de Tournafoü et des parcelles agricoles Les Meirys, près de cinquante arbres fruitiers haute-tige ainsi que deux haies de 330 et 240 m ont été plantés avec des classes d'école des environs. Ces aménagements accueillants pour les papillons, les oiseaux et de nombreuses autres espèces permettent de renforcer la connexion naturelle entre deux grands réservoirs de biodiversité.

Cette action importante a été rendue possible grâce à la précieuse participation d'un agriculteur et de tous les acteurs concernés.



Outre l'aspect paysager, les vergers d'arbres à haute-tige procurent un habitat à de nombreuses espèces animales.

### Bassin de l'Hermance :

## Assurer la préservation de l'un de nos joyaux naturels

D'importantes mesures ont été mises en oeuvre entre 2015 et 2017 pour redynamiser la nature du bassin de l'Hermance – l'un des joyaux de la région. Grâce à une belle collaboration entre les acteurs locaux, la pérennité de ces mesures est aujourd'hui assurée !



Entre le pont de l'Hermance et le pont Neuf après les travaux de renaturation, juillet 2017.

Entre 2015 et 2017 une série d'actions réalisées dans le cadre du Contrat corridors Arve-Lac ont permis de redynamiser plusieurs milieux naturels du bassin de l'Hermance. La nature de cette région remarquable a ainsi pu être renforcée grâce à la restauration de prairies (prairies sèches des vallons du Chamburaz et de l'Hermance), de zones humides (marais des Mermes) et de cours d'eau (tronçon intermédiaire de l'Hermance). Ces interventions ont été réalisées par le SYMASOL (Syndicat Mixte des Affluents du Sud-Ouest Lémanique), qui a intégré Thonon Agglomération en 2017.

L'heure est aujourd'hui à l'entretien afin d'éviter que ces milieux se referment et risquer de perdre les résultats des travaux engagés. Bonne nouvelle, le suivi de ces mesures est aujourd'hui assuré : les travaux se poursuivront dans le cadre du contrat de territoire milieux aquatiques et terrestres de Thonon Agglomération, avec l'aide du Conseil départemental de Haute-Savoie et l'Agence de l'Eau RMC.

Cette solution démontre l'efficacité des synergies et la mobilisation des acteurs locaux : les habitants et les visiteurs pourront ainsi tirer parti à l'avenir d'un patrimoine naturel de grande valeur et durablement préservé !

## Foron : une cure de rajeunissement qui bénéficie aussi à la population

Un programme ciblé met en valeur le bassin du Foron dans le Chablais Genevois. Les mesures permettront de renforcer cette voie de passage précieuse pour la nature tout en réduisant les risques de crues et en facilitant l'accès des habitants à ce cours d'eau méconnu.

Le Contrat corridors Arve-Lac prévoit une série d'actions de restauration du Foron et des zones humides de son bassin versant.

C'est le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et ses Abords (SM3A), qui poursuivra le travail engagé par le Syndicat intercommunal d'aménagement et d'entretien du Foron Chablais genevois (SIFOR) qui a récemment intégré ses rangs.

Après les travaux de restauration engagés sur la commune de Saint-Cergues, d'autres tronçons sur Ville-la-Grand et Ambilly ont été étudiés dans le cadre du Contrat corridor et les travaux pourront être menés en 2018 et 2019 : redessiner certains méandres, créer des zones humides pour ménager un espace de liberté au cours d'eau et protéger ainsi les riverains contre les inondations. Chaque projet intègre également la création d'un sentier d'accès à la rivière. De quoi permettre à la population de se réapproprier cet espace oublié et de découvrir la richesse de sa nature revalorisée !



Le Foron à Ambilly après sa restauration.

## Les grands enjeux du Contrat

- Le franchissement des grands axes routiers pour les espèces sauvages.
- Les connexions biologiques entre le massif des Voirons et le lac.
- Les espaces ouverts dans les bois de Jussy/Douvaine.
- Les milieux humides des bassins versants du Foron, de la Seymaz et de l'Hermance.



## Route de Monniaz : un point noir pour la nature bientôt solutionné

Traversant les Bois de Jussy, la route de Monniaz a longtemps été un point noir pour la faune. Chaque printemps, quantité de batraciens étaient décimés durant leur migration nuptiale. De nouveaux passages à faune devraient permettre de préserver notre patrimoine naturel sans restreindre les usagers de la route.

Tirant parti de l'enterrement des réseaux sous la route jusqu'au village de Monniaz, 17 passages à faune enterrés seront créés ou réhabilités cet été sur 700 mètres de route en forêt afin de permettre le franchissement des petits animaux sauvages. Les travaux seront menés en collaboration avec la commune de Jussy et de nombreux partenaires (services industriels genevois, swisscom, association de propriétaires forestiers, etc.).



Les routes sont souvent des obstacles pour les batraciens.

Cette mesure devrait ainsi permettre de rétablir la migration printanière des batraciens, l'un des grands spectacles de la nature locale qui suscite chaque année l'intérêt de nombreux promeneurs et riverains !

## Agenda

- > 26 mai 2018 | Moulin de Carra | Ville-la-Grand | **Les ateliers Nature**  
Activités de plein air pour petits et grands pour cultiver la complicité avec la nature.
- > 27 mai 2018 | Pré-Bordon | Bois de Jussy | **Fête de la Nature**  
Les « revenants des Bois de Jussy » : une série de visites pour découvrir des espèces menacées et les actions réalisées pour permettre leur retour.
- > Du 1<sup>er</sup> juin au 31 juillet 2018 | Moulin de Carra | Ville-la-Grand | **Exposition « Les zones humides – un patrimoine à préserver »**  
Comprendre la valeur des zones humides, mieux connaître leurs différents visages et donner envie d'agir.

## Plus d'infos

<http://ge.ch/nature/information-nature/corridors-biologiques/corridors-biologiques>  
<http://www.grand-geneve.org/contrats-corridors>

### La lettre d'information des contrats corridors – Mai 2018

Rédaction : N. Amann, L. Andrieu, B. von Arx, M. Barber, C. Daujat, M.-P. Guillet, J.-M. Mitterer.

Crédits des illustrations : Pro Natura, SM3A (P2), Thonon Agglo, D. Bärtschi (P3).

Impression : Service de reprographie Etat de Genève.

Tirage : 500 exemplaires.



### Les partenaires du contrat

